Éditorial

PRIS AU DÉPOURVU?



Le Dr John P. O'Keefe

I y a, dit-on, 2 choses auxquelles nous ne pouvons pas échapper — la mort et les impôts. Pour un nombre croissant de Canadiens, il y en a une troisième — la vieillesse. La plupart des articles de ce numéro du *JADC* concernent la santé buccodentaire des personnes âgées du Canada, un sujet de plus en plus pertinent pour nos lecteurs. Pourtant, je me demande si notre profession prend les mesures qui s'imposent pour faire face au vieillissement de la population et à tout ce que cela implique sur le plan des soins de santé.

C'est un sujet qui préoccupe les responsables de la politique sur les soins de santé au Canada. La question de la viabilité de notre système de soins de santé financé par l'État, face à l'augmentation des dépenses que le grisonnement de la population est susceptible d'entraîner, est au cœur des débats. Dans un climat politique dominé par la réclamation à cor et à cri de la réduction des impôts, cette tendance risque de rendre difficile la capacité de financer le régime d'assurance-maladie tel qu'il existe actuellement.

Les inquiétudes que suscite la viabilité future de notre système ont conduit les gouvernements à établir des commissions chargées d'examiner l'avenir du système de soins de santé publique. Fait intéressant, à l'exception d'un certain nombre d'observations soumises à la Commission Romanow par des groupes directement concernés par la santé buccodentaire, aucune mention des questions afférentes à ce secteur de la santé n'a été faite dans les dépositions soumises par des organismes externes. Même si aujourd'hui ce sujet n'est pas au premier plan des préoccupations des décideurs, je pense qu'il a le potentiel de prendre de l'importance à l'avenir.

J'ai récemment eu l'occasion de parler en tête à tête avec certains parlementaires, en tant que membre d'une délégation de l'ADC. J'ai trouvé très intéressante la réaction de l'un d'entre eux en particulier à différentes questions liées à la santé buccodentaire. Au cours de notre conversation, j'ai invoqué les préoccupations de l'ADC à propos du Programme des services de santé non assurés (SSNA) destiné aux patients des Premières Nations. Le parlementaire fit savoir qu'il contestait l'existence d'un tel régime en tant que programme financé par les contribuables.

Voyant que la question du programme SSNA ne menait nulle part, j'attirai son attention sur les grands points du rapport sur la santé buccodentaire du Surgeon General des États-Unis, à savoir que la santé buccodentaire a des répercussions sur l'état de santé général et que ce sont les segments les plus vulnérables de la société qui souffrent des problèmes buccodentaires les plus graves. Ce représentant du public, nullement impressionné par cet argument, répondit en souriant qu'à sa connaissance «la question de l'accès aux soins dentaires n'avait jamais déclenché d'émeutes populaires».

Comprenant que j'avais affaire à un dur à cuire, je décidai de tenter autre chose. Sachant que ce monsieur représentait une circonscription englobant une importante population d'âge moyen plutôt nantie, je mis en avant certains des problèmes de santé buccodentaire liés au vieillissement de la population.

Un grand nombre des baby-boomers canadiens qui ont bénéficié de soins dentaires excellents, grâce à des régimes financés par les employeurs, approchent de l'âge de la retraite. Étant très exigeants en matière de soins dentaires et ayant bénéficié des avantages des régimes de soins dentaires pendant quasiment toute leur vie active, ils n'ont pas l'habitude de payer de leur poche la totalité des coûts des soins. Or, une fois à la retraite, ils ne jouiront plus des avantages de tels régimes.

Notre parlementaire sembla soudain intéressé par notre conversation. À mesure que je lui décrivais l'état de ces retraités, à savoir qu'ils vivront encore pendant 20 ans et que, ayant conservé la plupart de leurs dents naturelles, ils devront se faire remplacer plusieurs restaurations, il prenait conscience de la situation des électeurs qui avaient voté pour lui aux dernières élections.

Il prenait conscience également de la situation des dentistes canadiens qui seraient amenés de plus en plus à soigner des personnes âgées, dont certaines, exigeantes en matière de soins de santé buccodentaire, fonderont en larmes parce qu'elles ne peuvent plus payer la facture de leurs soins restaurateurs. Je pense que les personnes âgées du Canada vont jouer un rôle plus actif sur le plan politique et se servir de l'Internet pour étendre leur influence. Le poids de cet électorat et l'efficacité croissante des organismes qui les représentent, devraient leur permettre de capter plus facilement l'attention des politiciens.

À en juger par la réaction de mon parlementaire, l'accès aux soins dentaires pour les retraités a des chances de gagner la sympathie des politiciens dans les années à venir. Je soutiens que la dentisterie organisée doit avoir des options stratégiques très claires à proposer aux décideurs politiques lorsque cette question apparaîtra sur l'écran radar des politiciens, si elle apparaît un jour. La nature des relations de notre profession avec le gouvernement constituera la pierre angulaire de ces options.

John O'Keefe 1-800-267-6354, poste 2297 jokeefe@cda-adc.ca